

Commune de Lutry

Réponse au vœu de M. Dumas

Récupération des journaux gratuits

Au Conseil communal de Lutry,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vœu de Monsieur Dumas

Lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2006, M. Roland Dumas a déposé le vœu suivant :

Il y a environ 15 ou 20 ans, la population s'est rendu compte du coût de l'élimination des déchets. Pour maîtriser ces coûts, les populations se sont mises à trier. Sauf erreur, la Suisse doit être championne du monde du tri ce qui me réjouit.

*Dans ce système, le tri du papier qui a, entre parenthèse, une densité lourde, prend une part importante. Ces derniers temps, nous avons vu l'arrivée des journaux gratuits tels que la *Martin Bleu* ou le *20 minutes*. Ces journaux, après avoir été lus par petits et grands, finissent de plus en plus souvent par terre ou dans les poubelles.*

L'effort consenti ces dernières années pour trier le papier semble oublié.

Afin de corriger cette nouvelle attitude, j'émet le vœu que la Municipalité prenne contact avec ces deux journaux et qu'elle leur demande soit d'informer les lecteurs que le papier n'a rien à faire dans les poubelles, soit d'équiper chaque point de distribution d'une caisse à récupération.

Il faudra voir par la suite si ce sera la Commune qui se chargera de vider ces caisses (cela alimenterait le compte 451.4354 produit de récupération papier, verre, revenu budgétisé en 2007 à fr. 50'000.-) ou si ce travail incomberait aux deux journaux.

Si le poids de notre Municipalité n'est pas suffisant, notre Municipalité incitera d'autres Communes à faire de même

Réponse de la Municipalité

Depuis l'apparition des journaux gratuits distribués à la Gare CFF de la Conversion et aux arrêts de bus TL dans le secteur du Voisinand, il semble que ces quotidiens occasionnent un volume de déchets en augmentation et une charge de travail supplémentaire relativement faible pour notre personnel de voirie.

En effet, ces journaux gratuits, une fois lus, peuvent terminer dans nos corbeilles urbaines. Ils sont aussi redéposés dans les caissettes à journaux mais plus rarement jetés au sol, selon notre responsable de voirie.

Après un entretien avec notre Service des travaux, les éditeurs conscients du problème, nous ont communiqué les précisions suivantes quant aux mesures mises en œuvre.

Leur première initiative fut de placer un autocollant sur chaque caissette afin de responsabiliser les lecteurs face au recyclage du papier. Dans un deuxième temps, il est prévu de les sensibiliser par le biais d'une campagne d'annonces qui paraîtra dans les journaux. Afin d'en améliorer l'impact, il est en outre prévu de prolonger ces actions sur les sites internet des quotidiens respectifs en animant une page spéciale consacrée au recyclage.

Enfin, afin de limiter le vandalisme causé par certaines personnes, le volume des journaux à disposition dans les caissettes est réglé au plus juste en fonction de la demande des clients.

La mise à disposition de boîtes de récupération est complexe dans le sens où les lieux de distribution et de dépôts ne sont pas forcément les mêmes. Actuellement, la ville de Zurich mène une action tout en équipant de containers récupérateurs de journaux les transports publics de certaines lignes de bus.

Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour connaître les résultats de cette démarche.